

Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique Séance du 6 octobre 2017

Membres votants présents : Matteo Cacciari, Catherine Jacquard, Edouard Kierlik, François-Olivier Lacaille, Etienne Parizot, Cécile Roucelle, Angella Vasanelli,

Membres représentés : Atef Asnacios (par Angela Vasanelli), Fabrice Dodu (par Catherine Jacquard), Simona Mei (par Matteo Cacciari), Mélissa Ridel (par Cécile Roucelle), Véronique Van Elewyck (par Etienne Parizot),

Invités permanents présents : Imane Boucenna, Virginie Dudons, François Graner,

Matteo Cacciari préside la séance. François Graner est secrétaire de séance.
La séance débute à 09h30.

1) Approbation des CR des séances du 06/07/2017 et du 04/09/2017

Les modifications signalées par Matthias Gonzalez ont été intégrées. Les comptes rendus sont soumis au vote du CUFR et sont adoptés à l'unanimité par les membres présentés et représentés.

2) Discussion sur les relations entre les conseils de l'UFR

En particulier sur l'inversion, le 6 juillet 2017, du classement des postes MCF de MSC et MPQ. Résultant d'un vote à bulletins secrets, après 5h de débats, Matteo Cacciari dit qu'il aurait dû rédiger le jour-même une phrase pour expliquer la motivation du conseil.

Plus généralement, la question est : est-ce que le CUFR donne un mandat précis aux deux autres conseils (CENS & CS) et s'appuie sur leurs avis pour les décisions finales ?

François Graner précise que le CENS et le CS sont des instances consultatives mais que le CUFR doit motiver les changements s'il ne suit pas leurs avis.

Questions des membres du CUFR :

Faut-il que les conseils prennent en compte tous les éléments pour classer (auquel cas le CUFR fait la décision finale) ?

---> si le CUFR est une chambre d'enregistrement des décisions des deux autres, il peut se sentir inutile.

Faut-il que les conseils prennent en compte seulement les éléments qu'on leur fixe et alors le CUFR complète?

---> si le CUFR reprend complètement les classements, ça va lui demander bien plus de travail (ex: faire lui-même les auditions des candidats), et les deux autres conseils vont se sentir inutiles

Discussion longue sur ces deux possibilités, et sur la possibilité de faire plus de réunions conjointes.

Les trois conseils demandent une clarification nette de leurs rapports.

Matteo Cacciari demande de relativiser les désaccords passés. Il précise qu'il ne souhaite pas que le CUFR devienne une chambre d'enregistrement mais dit qu'il ne peut pas tout prendre en charge non plus.

Edouard Kierlik précise qu'à Paris 6, les différentes commissions donnent leurs avis, le bureau de l'UFR les synthétise en proposant quelques options avec chacune une motivation. Le CUFR n'a plus qu'à trancher entre ces options, ce qui est assez rapide. NB : les présidents de CS et CENS sont nécessairement pris parmi les membres élus (donc votants) du CUFR.

Se pose la question de savoir si le CUFR doit donner mandat au cas par cas ?

Pour le prochain classement (CRCT et délégation CNRS 2018-2019), qui est essentiellement un classement scientifique et compte tenu du calendrier extrêmement serré, le CS a mandat pour faire le classement complet et le CUFR validera par une consultation électronique.

Pour le cas particulier du 6 juillet 2017, il y a eu consensus sur les résultats du vote, qui intégraient des considérations diverses, y compris stratégiques. Le PV résume le cheminement des discussions et, sans qu'il soit idéal, il est normal et il n'y a pas d'autres justifications particulières à mettre en évidence.

3) Information sur la préparation du budget 2018

→ Retour sur l'amphi budgétaire du 1^{er} septembre 2017 :

Constats et décisions pour 2018

- Tendance stable en 2017/2018 mais déficitaire à l'horizon 2019.
- La capacité d'autofinancement de l'université reste élevée et permet le financement d'investissements.
- Pour les postes, aucune économie structurelle ne sera demandée.
- Les enveloppes recherche et enseignements seront reconduites.

Orientations retenues pour 2018

- Actions spécifiques (ex : cérémonie de remise des diplômes 45k€)
- Enveloppe DSOM 300K€
- Offre de formation nouvelles maquettes 500K€

→ Calendrier des opérations :

- 01/09 : envoi note de cadrage BI 2018
- 14/09 : envoi du fichier d'élaboration budgétaire 2018 aux laboratoires (recettes-dépenses)
- 21/09 : Notification de la dotation 2018
- 01/10 : envoi d'une fiche préparation budget aux responsables de formation (recensement des recettes propres, des dépenses en HC/Vacations et des dépenses en fonctionnement et investissement). **Pour les formations qui génèrent des ressources propres : les dépenses doivent être = ou < aux recettes.**
- 12/10 : saisie du budget prévisionnel dans SIFAC
- 09/11 : présentation du budget prévisionnel au CUFR
- 05/12 : Vote du budget UFR de physique en CUFR
- Début janvier : installation du budget ou ouverture de SIFAC

- **Mi-janvier : Communication de la répartition des crédits pédagogiques aux responsables de formation et des enveloppes gratifications de stage allouées aux laboratoires**

4) Retour sur la commission des postes EC/BIATSS

Rappel : il a été demandé 5 postes EC et 3 postes BIATSS.

Matteo Cacciari précise que cette année, la commission n'a pas demandé de navette au CUFR pour les postes EC. Les résultats seront connus à partir du 17 octobre. Il indique que la commission des postes n'a pas oublié la dette de N-1 et qu'il est donc peu optimiste pour le 5^{ème} poste.

Edouard Kierlik souligne que la situation est plus favorable à Paris Diderot qu'à l'UPMC, car systématiquement il perd 2 postes /an depuis déjà plusieurs années.

5) Retour sur le conseil des directeurs de composante du 5/10 et sur l'Idex

* Fusion :

Le conseil d'UFR discute du nouveau projet IDEX annoncé par la présidence, qui prévoit la création d'un nouvel établissement avec la fusion de Paris Descartes, Paris Diderot, l'Institut de Physique de Globe et Sciences Po, ces deux derniers établissements gardant leur personnalité morale et juridique.

Pour Paris Saclay, la loi changerait, permettant de garder l'individualité des composantes. Science Po et l'IPGP profiteraient donc de cette opportunité dans le cadre de notre projet.

Des membres du conseil remarquent que le côté artificiel de ce projet est visible, y compris dans la coexistence d'une faculté art-science de 36 000 étudiants avec une faculté IPGP de 400 étudiants.

Francois Graner observe que le projet actuel pourrait être un "mariage blanc" permettant aux différentes parties d'obtenir l'Idex, puis de se séparer ensuite.

* APB

La VP formation a participé à la concertation sur l'évolution d'APB. Elle a remarqué que la représentation des universités paraissait très minoritaire vis à vis de celle d'autres acteurs (CPGE, syndicats étudiants, ...). Son retour est que personne ne veut de la sélection en licence. Si pré-requis, ils seront vraisemblablement non prescriptifs.

6) Appel d'offre Université équipements pédagogiques mi-lourds et salles informatiques

Soutien à l'unanimité à la demande (transmise par le CENS) de renouvellement du parc instrumental "Nanosciences et physique contemporaine", 53 kE.

7) Questions diverses

* Elections étudiantes :

Renouvellement du collège des usagers le 5 décembre 2017.

Séance levée à 12h30.